

Séméac, le 18 mars 2020

La Principale

aux

Parents d'élèves

La Principale

Madame, Monsieur,

La fermeture du collège nous a conduits à organiser dans des circonstances plus que compliquées la continuité pédagogique.

Les serveurs nationaux ont du mal à s'adapter à la demande massive des utilisateurs. Ce qui fait que ni les élèves, ni leurs responsables et ni les enseignants n'ont pu accéder à l'ENT, outil de base de cette continuité pédagogique.

De plus, les enseignants doivent adapter les enseignements qu'ils avaient prévu et en même temps prendre en main des spécificités de l'ENT dont ils n'avaient pas l'utilité à ce jour, en subissant les mêmes coupures que vous.

Nombreux d'entre vous s'inquiètent de ne pas pouvoir accéder aux ressources, ni faire le travail demandé ou rendre les devoirs en ligne. Comme je vous l'ai déjà dit, l'urgence n'est pas là. Il y a d'autres moyens dans ces premiers jours de ne pas rompre le lien scolaire :

- prendre ses cahiers et ses livres et réviser ce qui a été vu ;
- refaire les devoirs ;
- réviser le DNB pour les élèves de 3^{ème} ;
- s'inscrire au dispositif « Ma classe à la maison » du CNED et s'entraîner (même sur des classes de niveau inférieur pour ceux qui ont des difficultés dans certaines matières) ;
- et si tout cela ne vous suffisait pas, il y a une multitude de sites gratuits qui proposent des révisions.

Nombreux me demandent également que les enseignants envoient le travail par mail. Je vous rappelle que :

- En conformité avec le RGPD (Règlement Général de Protection des Données Personnelles), il est impossible d'utiliser les données de qui que ce soit dans le cadre de la continuité pédagogique.
- Il ne peut être imposé aux enseignants de vous communiquer des informations autrement que par le biais de l'ENT.
- Chaque enseignant de l'établissement a au minimum 140 élèves. La majorité en a plus de 180 et certains ont même la totalité des effectifs. Je vous laisse imaginer la logistique que cela impliquerait.

Ces éléments sont juste des extraits des demandes faites depuis deux jours sur la boîte mail de l'établissement.

Téléphone
05.62.31.74.31.20

Fax
05.62.53.10.40

Mél.
0650088T@ac-toulouse.fr

Site
<http://paul-valery.entmip.fr>

Rue Th. Gautier
BP 26
65601 Séméac

Je vous prie de prendre note des réponses que je vous donne (redonne) aujourd'hui :

1. Le collège n'est pas responsable des dysfonctionnements de l'ENT et ne peut rien y faire.
2. Le collège n'a rien à voir avec le dispositif du CNED. C'est de votre responsabilité d'inscrire votre enfant en y créant un compte.
3. Du fait du point précédent, le collège ne peut pas vous dépanner si le site du CNED ne fonctionne pas.
4. Il ne faut pas se focaliser sur les dates prévues de remise en ligne des devoirs. L'essentiel est, si vous avez réussi à les récupérer, que ceux-ci soient faits et votre enfant les remettra quand l'informatique fonctionnera.
5. Les enseignants ne vous communiqueront pas les devoirs ou cours par mail ou autre dispositif que l'ENT. Ceux qui le feraient engagent leur responsabilité et la mienne, en n'ayant pas mon accord.
6. Il est totalement inutile de demander ou d'envoyer les devoirs par mail à l'établissement.

Afin de vous accompagner, vous trouverez en pièce jointe un premier tutoriel expliquant comment et où trouver les ressources et consignes des enseignants sur l'ENT. La plateforme devrait normalement être rétablie d'ici la fin de semaine.

Je fais appel à votre compréhension quant aux contenus mis en ligne à ce jour par les enseignants qui pour la plupart, je vous le rappelle, doivent faire face à de multiples obstacles.

Par ailleurs, la messagerie de l'ENT sera réouverte aux parents et élèves à compter de ce lundi. Il ne sera possible de communiquer qu'avec les enseignants de sa classe. En cas d'abus de ce moyen de communication, cet accès sera coupé.

Pour conclure, une ultime demande :

L'établissement reçoit près de 500 mails par jour depuis lundi dont les 2/3 proviennent des familles et portent essentiellement sur les problèmes évoqués ci-dessus et sur lesquels j'espère vous avoir apporté un éclairage.

Je vous demande d'essayer de limiter cette communication. Je souhaiterai pouvoir libérer du temps à des tâches : comme vous préparer des tutoriels ou accompagner les enseignants dans leur découverte de l'outil ENT.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension.

Bon courage à toutes et à tous,

La Principale



Pascale PERGENT